



**SONT PRÉSENTS :**

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Olga Martin
	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	Au Fil de l'Eau	Brigitte Caron
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	De Bourgogne	Annie Picard
	de l'Amitié	Anick Lacaille
	de l'Aquarelle	Sylvie Gorgeon
	de l'Envolée	Marie-Josée Proulx
	de l'Odyssée	Nathalie Poitras
	De La Broquerie	Mathieu Ferrat
	de la Mosaïque	Gilles Losier
	de la Passerelle	Stéphanie Dufour
	de la Roselière	Caroline Gagné
	de la Roselière	Karine Lamoureux, substitut
	De Montarville	Martine Durand
	De Salaberry	Annie Guénette
	du Carrousel	Nathalie Belleville
	Du Grand-Chêne	Luc Belley
	du Tourne-Vent	Nathalie Neveu
	École d'éducation internationale	Marie-Hélène Talon
	Georges-Étienne-Cartier	Isabella La Valle
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Gilles Cazade
	Jolivent	Isabel Godard
	La Farandole	Jimmy Bérubé
	Le Petit-Bonheur	Christine Ouimet
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Les Jeunes Découvreurs	Roxanne Williams
	Mère Marie-Rose	Sandra Brochu
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Julie Lafrenière
	Notre-Dame	Stéphane Vachon
	Paul-VI	Martine Jolicoeur
	Père-Marquette	Patricia Moraille
	Pierre-Boucher	Karine Ménard
	Saint-Mathieu	Philippe Guénette
	Sainte-Marie	Yannick Paquin
	Secondaire De Mortagne	Jacques Coiteux
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Mario Lajoie
	Représentant du CCSEHDAA	Steve Bernier

**SONT ABSENTS :**

École	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Pommeraie	Daniel-Éric St-Onge
	de la Source	Julie-Isabelle Baribeau

**SONT ABSENTS (suite):**

Des Trois-Temps	Mélanie Proulx
Du Moulin	Joëlle Choquette
du Parchemin	Eric Gloutnay
Jacques-De Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège	Étienne Gauthier
La Roseraie	Aucun
Le Rucher	Line Desormeaux
les Marguerite	Marc St-Pierre
Louis-Hippolyte-Lafontaine	Marie-Claude Richer
Ludger-Duvernay	Geneviève Labelle
Marie-Victorin	François Belleville
Nouvelle école Beloeil	Carolle Beudet
Saint-Charles	Marc Gauthier
Saint-Denis	Marc Sicard
Secondaire de Chambly	Éric Berry
Secondaire du Grand-Coteau	Aucun
Secondaire François-Williams	Aucun
Secondaire Ozias-Leduc	Josée Malette
Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
École orientante l'Impact	Sylvain Laroche
Secondaire le Tremplin	Aucun

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Talon souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 19 h 15.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Talon présente l'ordre du jour et demande s'il y a des changements à apporter.

Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par Julie Lafrenière, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

**4. HOMMAGE À M. SERGE LEFEBVRE**

En reconnaissance de la contribution de monsieur Serge Lefebvre au Comité de parents, madame Talon fait la lecture de l'hommage qui lui a été rendu lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles du printemps dernier.

**5. PRÉSENTATION DES SERVICES ET PRIORITÉS DE LA CSP – M. ATALLA ET MME ROBERGE**

Madame Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire, présente le rôle et la mission de la Commission scolaire des Patriotes. La CSP voit notamment à la répartition équitable des ressources entre les écoles. Elle explique le rôle de la participation parentale au sein du système.

Certains dossiers émanant du Comité de parents ont été traités par le Conseil des commissaires, notamment la formation aux membres des CÉ, la communication sur Twitter et Facebook.

Résolution n°  
CP-2012-13-01

Il y a eu diminution du nombre de plaintes. 415 comparativement à 450 l'année précédente. Les motifs de plainte les plus fréquents sont la politique d'admission, le transport, un problème avec un enseignant, le soutien offert par l'école.

Monsieur Joseph Atalla poursuit en expliquant le plan stratégique et la convention de partenariat. Il explique que les écoles devront adopter leur convention de gestion et de réussite avant le 15 novembre.

Monsieur Atalla expose les cinq objectifs pour l'année en cours :

- Amélioration de la diplomation – objectif de 86 % en 2020 (le taux était à 79 % au départ)
- Maîtrise de la langue française
- Persévérance
- Amélioration de l'environnement sécuritaire
- Nombre d'élèves de moins 20 ans en formation professionnelle.

Monsieur Atalla explique que la CSP doit faire des compressions budgétaires de 6,2 millions de dollars.

Au niveau des cibles, monsieur Atalla indique que la situation progresse à un rythme encourageant. Le taux de diplomation est maintenant de 83 %, mais il faut maintenir les efforts car le taux peut varier d'une cohorte à l'autre.

Monsieur Luc Belley s'informe de la situation de l'anglais intensif. Monsieur Atalla n'en sait pas plus que ce qui se dit dans les médias. Il n'y a pas eu de communication du ministère.

#### **6. CONSULTATION SUR LE PROJET DE POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – M. SASSEVILLE**

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente les modifications à la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014. L'élément majeur faisant l'objet de la consultation est l'ancienneté. Les critères demeurent les mêmes, mais on intègre l'ancienneté dans chaque bloc, après la distance (transport) et la fratrie.

Madame Nathalie Neveu demande comment il peut y avoir autant de variables dans l'ancienneté des élèves d'un même niveau. Monsieur Sasseville indique qu'il s'agit surtout de déménagements. Certains élèves sont protégés et ne font pas partie de la liste présentée. Il indique qu'il pourrait y avoir des mesures transitoires qui découleront des plans de répartition en cours.

Madame Julie Lafrenière demande ce qui arrive avec un élève qui s'inscrit en juillet, puisque le premier critère est la date d'inscription. Monsieur Sasseville précise que la date d'inscription prime et qu'il y a possibilité d'un rappel jusqu'à 5 jours après la rentrée pour un élève qui avait été transféré.

Monsieur Bruno Bourgeois demande si la définition de l'ancienneté se calcule par cycle et si l'année de préscolaire compte. Monsieur Sasseville précise que l'élève peut avoir de l'ancienneté au préscolaire.

Monsieur Stéphane Vachon demande, dans le cas d'un élève qui a des besoins particuliers, si la décision peut être différente. Peut-on maintenir un élève qui a des besoins particuliers? Monsieur Sasseville indique qu'il s'agit d'une mesure d'exception. La direction peut déroger aux règles de la politique et maintenir l'élève dans l'école.

Madame Brigitte Caron demande, concernant le calcul de la distance, si on tient compte des passages piétonniers. Monsieur Sasseville indique que si le passage est déneigé, on en tient compte. Le fait d'utiliser le passage piétonnier fait en sorte que l'élève se trouve à une moindre distance.

Madame Isabella La Valle demande si on doit parfois séparer des fratries. Monsieur Sasseville indique qu'il y a environ 15 familles séparées sur 18 000 élèves. On essaie de ne pas les séparer, mais les classes sont occupées à 99 %.

Madame Karine Ménard demande si, lorsqu'on considère l'ancienneté, on considère l'ancienneté du plus vieux. La réponse est non, car cela créerait des situations inéquitables.

Les membres soulignent la clarté du document présenté et des explications fournies par monsieur Sasseville.

Madame Marie-Hélène Talon indique que le retour de consultation se fera lors de la prochaine séance du CP.

#### **7. CONSULTATION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – M. LUC LAPOINTE**

Monsieur Luc Lapointe présente la consultation sur la tenue des réunions de l'exécutif. Le but visé est d'augmenter l'efficacité et de réduire les frais de déplacements.

Madame Talon indique que le retour de consultation se fera après la pause.

#### **8. CONSULTATION SUR LE CALENDRIER DE LA FORMATION DES JEUNES 2013-2014 – M. LUC LAPOINTE**

Monsieur Lapointe présente la consultation sur le calendrier scolaire. Il s'agit d'un processus sur trois ans et la consultation porte sur les 12 journées pédagogiques qui restent à placer, sur un total de 20.

Monsieur Lapointe explique que le 27 janvier est le 100<sup>e</sup> jour de classe et qu'il doit y avoir un bloc de 2 journées pédagogiques avant le 100<sup>e</sup> jour et un bloc après.

Madame Julie Lafrenière souligne qu'il y a une erreur (deux fois le 20 novembre).

Madame Ménard demande pourquoi placer une journée pédagogique le mercredi. Monsieur Lapointe explique que dans les écoles primaires, il y a des charges de travail partielles et on veut avoir un équilibre à cet égard.

Madame Nathalie Neveu demande si on tient compte de la date de remise des bulletins pour fixer une journée pédagogique. Monsieur Lapointe explique qu'il y a une date limite pour remettre les bulletins, et la date de remise des bulletins et des fins d'étapes relève de l'école.

#### **9. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE**

Madame Nathalie Poitras demande s'il existe une différence entre les passages piétonniers et les corridors scolaires. Monsieur Luc Lapointe explique que si les passages sont déneigés, on en tient compte dans le calcul de la distance.

Madame Caroline Gagné explique que son école à vocation particulière est soumise à une consultation chaque année. Le Conseil des commissaires a demandé qu'une personne externe

vienne observer dans leur école pour assurer le respect du programme pédagogique. Beaucoup de parents sont inquiets et on veut s'assurer que le processus est transparent. On veut aussi jeter la lumière sur le programme.

Parallèlement, madame Gagné indique qu'il y a eu beaucoup de demandes cette année (20 refus). Un groupe de parents aimerait avoir une classe supplémentaire et aimerait savoir à qui s'adresser, étant donné le moratoire sur les projets particuliers.

Monsieur Lapointe indique qu'il transmettra la question à monsieur Mendes, le DGA responsable. Monsieur Lapointe ajoute que le travail sur cette politique débutera cette année et devrait s'échelonner sur au moins un an. La direction de l'école demeure la meilleure ressource pour ces parents. Il n'y a aucun local disponible dans la ville de Chambly pour accueillir des élèves supplémentaires et le nombre de groupes est défini dans la politique.

Monsieur Amine Zitouni explique qu'il y a une nouvelle classe de 6<sup>e</sup> dans son école, qui a été transférée de l'école secondaire où elle se trouvait auparavant. Les dictionnaires n'ont pas été transférés pour ces élèves. On a proposé de donner de l'argent de la campagne de financement, mais cela n'a pas fait consensus. Monsieur Lapointe informera monsieur Mendes qui s'occupe des écoles primaires. Il ajoute que le CÉ adopte les modalités pour l'utilisation des fonds.

## **PAUSE**

### **10. RENCONTRE EN SECTEUR – PLAN D'ACTION DU CP 2012-2013**

Les membres se réunissent en secteur pour discuter des sujets qu'ils aimeraient traiter au cours de l'année.

Les sujets discutés seront revus en exécutif et un plan d'action sera proposé à la prochaine rencontre.

### **11. RETOUR DE CONSULTATION**

Le retour de consultation se fera à la prochaine rencontre pour la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2013-2014.

#### Consultation concernant le règlement des séances du comité exécutif

Considérant la présentation par la CSP concernant les modifications au règlement relatif à la tenue des séances ordinaires du comité exécutif du Conseil des commissaires;

Il est proposé par madame Martine Durand, appuyé par monsieur Jacques Coiteux, que le Comité de parents appuie les modifications proposées.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### Consultation concernant le calendrier scolaire

Considérant la présentation par la CSP de la proposition du calendrier scolaire 2013-2014;

Considérant l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Gagné, appuyé par monsieur Bruno Bourgeois, que le Comité de parents appuie le calendrier scolaire proposé pour l'année scolaire 2013-2014.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Résolution n°  
CP-2012-13-02

Résolution n°  
CP-2012-13-03

Monsieur Normand Boisclair propose aux membres de faire parvenir leurs commentaires pour aider l'exécutif à rédiger les résolutions. Il explique qu'on peut ajouter des commentaires à une résolution, commentaires qui seront considérés par le Conseil des commissaires.

## **12.SECRÉTARIAT**

Madame Talon explique que madame Michèle Thiffault doit laisser son poste de secrétaire et que le poste devra être comblé. Elle explique que la Commission scolaire a offert son aide pour trouver un remplaçant. Les membres s'entendent pour qu'une nouvelle personne soit embauchée le plus rapidement possible.

## **13.ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **a. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2012**

Madame Isabel Godard, appuyée par madame Caroline Gagné, propose l'adoption du procès-verbal, avec les modifications présentées à l'écran.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **b. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2012**

Madame Nathalie Poitras, appuyée par madame Nathalie Neveu, propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **c. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Madame Talon indique que le document relatif à la présentation sur les rôles et fonctions du représentant est maintenant disponible sur le site web.

Suite à une question de monsieur Bruno Bourgeois concernant le montant de 555 \$ au poste Divers du budget, madame Talon indique qu'il s'agit du vin pour la soirée de reconnaissance des bénévoles, ce qui constituait la participation du Comité de parents. Il y a également le vin pour le buffet de fin d'année et quelques autres menues dépenses.

## **14.DÉSIGNATION DES PARENTS AU CCSEHDAA**

Monsieur Normand Boisclair explique comment les membres du CCSEHDAA sont nommés et présente le projet de résolution suivant.

Considérant que le Comité de parents désigne, suite à la réception de la liste des parents élus, les parents qui siégeront au Comité consultatif des services aux élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation, ainsi que leurs substituts,

Il est proposé par madame Julie Lafrenière, appuyé par madame Nathalie Poitras, de nommer les membres suivants au CCSEHDAA :

Mesdames Hélène Kabis, France Ayotte, Chantal Gemme, Nathalie Lortie, Marie-Josée Fiset, Julie Diotte, Louise Thibault, et messieurs Steve Bernier, André Hamel, Martin Lebeau

Et de nommer comme substituts :

Mesdames Julie Carrier, Isabelle Émond, Nathalie Sylvestre, Sylvie Cloutier, Caroline Denis, et monsieur Christian Parent.

Résolution n°  
CP-2012-13-04

Résolution n°  
CP-2012-13-05

Résolution n°  
CP-2012-13-06

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**15. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**

**a. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Madame Talon rappelle la conférence de Daniel Beaulieu qui se tiendra le 19 novembre prochain à Boucherville.

Le comité poursuit son travail sur l'uniforme scolaire. On présentera le document en novembre.

**b. PARENTS-COMMISSAIRES**

Le rapport a été envoyé et il n'y a pas de questions.

**c. COMITÉ CONSULTATIF SEHDAA**

Monsieur Steve Bernier résume la première rencontre. L'an dernier, on voulait augmenter les délais de consultation. Cette année, madame Roberge a indiqué qu'on voulait avoir deux rencontres pour chaque consultation, ou une rencontre préparatoire. Le nombre de consultations devrait également être réduit.

Dans certains cas, des élèves EHDAA doivent faire 1 h 15 de transport, ce qui est très long. On aimerait transmettre le dossier au comité des transports.

La question des clôtures dans les écoles primaires a refait surface. Il y en aura dans les nouvelles écoles.

Monsieur Bernier souligne que le CCSEHDAA n'a pas été consulté au sujet du budget l'an dernier.

Les membres sont élus pour un mandat de 2 ans. Il y avait 40 parents à l'assemblée générale. On a eu 15 candidats pour 5 postes, ce qui est une très bonne participation.

**d. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Il n'y a pas d'intervention.

**e. RESPONSABLES DE SECTEURS**

Concernant la trésorerie, monsieur Jacques Coiteux explique qu'il y aura une rencontre et le budget sera préparé ultérieurement.

**f. COMMUNICATION FCPQ**

Madame Talon mentionne les outils sur les frais chargés aux parents.

**g. À SURVEILLER DANS VOS CÉ**

Monsieur Normand Boisclair explique l'objectif de ce nouveau point à l'ordre du jour.

o Convention de gestion et de réussite éducative – Les CGRÉ doivent être approuvées avant le 15 novembre.

o Révisions du budget de fonctionnement 2012-2013 – La direction informe le Conseil

<p>Résolution n° CP-2012-13-07</p>	<p>d'établissement des révisions du budget, généralement en décembre.</p> <p>o Sorties et activités éducatives complémentaires / activités parascolaires – Le Conseil d'établissement doit approuver les sorties et activités en début d'année scolaire.</p> <p>Cette information sera envoyée avec les Lendemains du CP. La présentation de monsieur Sasseville sera également envoyée aux membres.</p> <p><b>16. PAROLE AU PUBLIC</b></p> <p>Il n'y a pas de public.</p> <p><b>17. PAROLE AUX MEMBRES</b></p> <p>Monsieur Bourgeois demande, quelles sont les règles au sujet des retours de taxes, lorsqu'il s'agit des campagnes de financement? Dans le cas d'un parc école, cela représente beaucoup d'argent. Certains membres sont d'avis que les taxes reviennent à l'école, mais suggèrent que la direction d'école vérifie.</p> <p>Madame Talon demande aux membres, au sujet des frais chargés aux parents, si les membres sont intéressés à une présentation. Elle demande aux membres d'aller voir le document sur le site web de la CSP et de voir si cela est suffisant. On aimerait déterminer si le sujet est traité clairement ou si une présentation est nécessaire.</p> <p><b>10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Monsieur Bruno Bourgeois, appuyé par madame Marie-Hélène Talon, propose de lever l'assemblée à 22 h 35.</p>

\_\_\_\_\_  
Madame Marie-Hélène Talon  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Madame Michèle Thiffault  
Secrétaire